

INFORMATIONS AUX PARENTS

Lors de la participation de votre enfant aux activités MJC, l'heure de départ peut être variable (indiquée sur la plaquette des activités ou communiquée par nos soins).

Dès l'arrivée de l'enfant à la MJC, celui-ci doit se faire connaître auprès des animateurs qui assurent sa prise en charge.

L'heure de retour est fixe, entre 17H00 et 18H00, sauf exception.

Un téléphone est à leur disposition au bureau de la MJC pour vous contacter si besoin.

I. Déroulement des activités

Pour toutes les sorties, le rendez-vous se fait à la MJC, à l'heure indiquée.

a) Pour les sorties en parc d'attraction

Le trajet est généralement effectué par un transporteur agréé.

Votre enfant sera informé du déroulement de sa journée dans le car. Sur le site, les enfants seront libres de réaliser les attractions qu'ils souhaitent en compagnie de leurs camarades.

Les sacs avec pique-niques restent dans les soutes du car et un rendez-vous à heure fixe est prévu pour le repas de midi.

L'heure de retour au car en fin de journée est précisée dès le matin et doit être respecté par tous.

Les numéros de téléphone des responsables encadrant leur sont distribués dans le car. En cas de problèmes particuliers, nous sommes joignables et disponibles sur les lieux, à tout moment.

b) Autres activités

Les trajets peuvent s'effectuer : - Avec le minibus de la MJC, conduit par les animateurs.

- En transport en commun (Train, TIL, Tram)

La durée de chaque activité est variable, certaines peuvent durer 2H et d'autres toute la journée, c'est pourquoi des activités supplémentaires sont prévues par l'équipe d'animation.

Les pauses déjeuner et goûter sont adaptées en conséquence au cours de la journée.

II. Liste des affaires nécessaires pour chaque journée

- En général :
- Un pique nique (adapté à l'activité)
 - Une bouteille d'eau
 - Une casquette
 - Crème solaire
 - Un maillot de bain + Serviette
 - Un K-way
 - Des basket ou chaussures de marche

Pour les sports aquatiques : prévoir en supplément, des chaussures d'eau ou des vieilles baskets.

Pour les sports motorisés et tout terrain : prévoir un jean pour éviter les brûlures en cas de chutes.

III. Pièces administratives à fournir à la MJC

Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre les informations suivantes :

- a. La photocopie du carnet de vaccination.
- b. La fiche sanitaire dûment remplie.
- c. Dossier inscription

IV. Effets personnels

Suite à des pertes ou vols d'objets personnels, nous tenons à vous préciser que tout objet de valeur (argent, portable, jeux vidéo, bijoux...) amenés par votre enfant en activité, est sous sa responsabilité.

Toutefois, votre enfant a la possibilité de laisser ses affaires (clés de maison, portable...) en sécurité au bureau de la MJC.

V. Grille des tarifs

<i>Coefficient Familial</i>	<u>Inférieur à 700</u>	<u>Entre 700 et 1000</u>	<u>Supérieur à 1000</u>
<u>Prix appliqué</u>	Prix indiqué – 50%	Prix indiqué – 25 %	Prix indiqué